Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV-DE

GRAND CHAMP

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2025

N°2025-CM27NOV-05

FINANCES : Tarifs municipaux 2026 – Espace 2000 – Célestin BLÉVIN

Rapporteur : Madame le Maire

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept novembre, le Conseil Municipal de la Commune de GRAND-CHAMP, dûment convoqué par courrier adressé par email en date du 21 novembre, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de la Maison des Solidarités, 12 rue des Hortensias, à GRAND-CHAMP (56390), sous la présidence de Mme Dominique LE MEUR, Maire.

Étaient présents :

Mme Dominique LE MEUR, Maire ; Mme Anne-Laure PRONO, M. André ROSNARHO-LE NORCY, Mme Fanny LEVEILLÉ-CALVEZ, M. Julian EVENO, Mme Michelle LE PETIT, Adjoints ; M. Lionel FROMAGE, Mme Nicole ROUVET, Mme Maryse CADORET, Mme Marie-Annick LE FALHER, Mme Christine VISSET, Mme Sylvie LE CHEVILLER, M. Olivier SUFFICE, Mme Sophie BEGOT, M. David GEFFROY, M. Éric CORFMAT, M. Mickaël LE BELLEGO, M. Germain EVO, Conseillers Municipaux

Absents excusés :

Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON, M. Vincent COQUET, M. Patrick CAINJO, M. Serge CERVA-PEDRIN, Mme Armelle LE PRÉVOST, M. Yves BLEUNVEN, M. Romuald GALERME, M. Frédéric ANDRÉ, Mme Marina LE CALLONNEC, M. Pierre LE PALUD

Pouvoir remis :

Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON à M. André ROSNARHO-LE NORCY, M. Vincent COQUET à M. Julian EVENO, M. Patrick CAINJO à M. Mickaël LE BELLEGO, M. Serge CERVA-PEDRIN à Mme Sophie BÉGOT, Mme Armelle LE PRÉVOST à Mme Michelle LE PETIT, M. Yves BLEUNVEN à Mme Dominique LE MEUR, M. Romuald GALERME à M. David GEFFROY, M. Frédéric ANDRÉ à Mme Anne-Laure PRONO, Mme Marina LE CALLONNEC à Mme Marie-Annick LE FALHER, M. Pierre LE PALUD à M. Éric CORFMAT

Nombre de Conseillers en exercice : 28 – Présents : 18 – Pouvoirs : 10 – Votants : 28

Secrétaire de séance : M. David GEFFROY

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que les tarifs municipaux sont validés chaque année par le Conseil Municipal. À cet effet, elle rapporte que la Commission « Finances – Prospectives – Affaires générales », qui s'est réunie le 13 novembre 2025, propose une augmentation de l'ordre de 2 % environ des tarifs de locations et de prestations de la Salle Espace 2000 – Célestin BLÉVIN.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal d'appliquer les tarifs suivants tels que ci-dessous :

Forfait MARIAGE : 8h00 à 2h00 du matin Tarifs TTC valables toute l'année / Application du tarif horaire majoré après 2h00 du matin	
Salle B + Office + Hall ou loges	**Configuration maxi 120 personnes**
Particuliers extérieurs à Grand-Champ	875 €
Particuliers habitants de Grand-Champ	583 €

Associations, particuliers et entreprises GRÉGAMISTES et agents de la commune					
Salle	**Forfait 1/2 journée***	**Forfait 8h-19h**	**Forfait 19h-2h**	**Tarif horaire journée 2h max.**	**Tarif horaire nuit après 22h**
Salle A + B + Hall	542 €	1 083 €	812 €	110 €	169 €
Salle A + Hall	404 €	672 €	542 €	84 €	122 €
Salle B + Hall	220 €	355 €	332 €	45 €	62 €
Hall (forfait 4h)	122 €	*8h/13h ou 14h/19h			
Hall (forfait horaire)	56 €				

Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV-DE

GRAND CHAMP

Associations, particuliers et entreprises GRÉGAMISTES et agents de la commune Autres tarifs de location	TARIFS 2026
Office et/ou chambre froide	110 €
Gradins	96 €
Forfait loges	66 €
Tapis de danse	155 €
Forfait autres salles	150 €
Mise à disposition sonorisation	138 €
Tarif horaire technicien : 8h-21h	45 €
Tarif horaire technicien : 21h-8h	80 €
Mise à disposition vidéo « haut de gamme » (projecteur 17 Kl)	324 €
Scène mobile	176 €
Prestation technique de base (*)	544 €
Prestation technique intermédiaire (*)	813 €
Prestation technique supérieure (*)	1 500 €
Caution matériel (restituée si matériel non détérioré)	276 €
Caution nettoyage (restituée si salle rendue propre)	677 €
Caution badge / clés	129 €
Forfait nettoyage	475 €

(*) sur validation du régisseur de la salle après étude du dossier

Associations, particuliers et entreprises EXTÉRIEURS					
Salle	Forfait 1/2 journée*	Forfait 8h-19h	Forfait 19h-2h	Tarif horaire journée 2h max.	Tarif horaire nuit après 22h
Salle A + B + Hall	813 €	1 626 €	1 015 €	163 €	299 €
Salle A + Hall	575 #	1 151 €	677 €	117 €	203 €
Salle B + Hall	357 €	598 €	414 €	61 €	103 €
Hall (forfait 4h)	181 €	***8h/13h ou 14h/19h***			
Hall (forfait horaire)	83 €				

Associations, particuliers et entreprises EXTÉRIEURS Autres tarifs de location	TARIFS 2026
Office et/ou chambre froide	152 €
Gradins	137 €
Forfait loges	83 €
Forfait autres salles	210 €
Tapis de danse	219 €
Mise à disposition sonorisation	191 €
Tarif horaire technicien extérieur : 8h-21h	56 €
Tarif horaire technicien extérieur : 21h-8h	100 €
Mise à disposition vidéo « haut de gamme » (projecteur 17 Kl)	648 €
Scène mobile	247 €
Prestation technique de base (*)	652 €
Prestation technique intermédiaire (*)	1 016 €
Prestation technique supérieure (*)	1 800 €
Caution matériel (restituée si matériel non détérioré)	331 €
Caution nettoyage (restituée si salle rendue propre)	847 €
Caution badge / clés	155 €
Forfait nettoyage	570 €

(*) sur validation du régisseur de la salle après étude du dossier

Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV-DE

Le service est également régulièrement sollicité pour des résidences artistiques, selon des durées relativement variables : quelques jours, une à 2 semaines, ...

Afin de pouvoir répondre favorablement à ces sollicitations, un tarif forfaitaire/jour, représentant les frais inhérents au fonctionnement de la salle (énergie, lumière, ...), est proposé :

Résidences artistiques	
Forfait journalier	**116 €**
Forfait entretien (salle + loges et sanitaires) - *Le jour de sortie de résidence*	**58 €**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'avis FAVORABLE de la Commission « Finances – Prospectives – Affaires Générales », réunie le 13 novembre 2025 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1 : FIXE les tarifs applicables au 1er janvier 2026, conformément aux tableaux présentés ci-dessus, pour la salle Espace 2000 – Célestin BLÉVIN ;

Article 2 : DONNE POUVOIR à Madame le Maire, ou à son représentant, pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Mme Dominique LE MEUR

MAIRIE DE GRAND-CHAMP 56 (Morbihan)

Le Secrétaire de séance,
M. David GEFFROY